L'ÉCLÉPANAIS

N° 47 / DÉCEMBRE 2025

Distribué par GRANEC

COMMUNE D'ÉCLÉPENS

LES VOEUX DU SYNDIC

Alors que 2025 touche à sa fin, au nom de la Municipalité et en mon nom personnel, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes meilleurs vœux ainsi qu'à vos familles. Nous sommes aux portes de la nouvelle année, et il n'est jamais trop tôt pour les formuler.

Depuis quelques années, vous nous avez confié les clés de notre belle Commune, une marque de confiance que nous prenons à coeur pour gérer au mieux la vie locale.

Confier les clés est une marque de confiance :

- Une confiance sur les projets à conduire et à mettre en place sur notre territoire
- Une confiance sur les budgets à gérer. Ce n'est pas seulement de l'argent public, c'est d'abord avant tout l'argent des habitants de notre commune dont nous parlons.

Qu'il en soit de même en cette future année électorale, à vous de choisir les bonnes personnes afin de garder votre confiance envers nos autorités.

Tous ensemble, nous nous devons d'être optimistes pour cette nouvelle année.

Notre vie communale est un formidable atout.

Cette vie locale au sein de notre commune est souvent faite de rencontres, de bonheurs et d'échanges et elle est riche de chacun d'entre nous.

Bonne année 2026 !

Claude Dutoit, Syndic

HORAIRES DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Déchetterie

La déchetterie sera ouverte

les mercredis 24 et 31 décembre 2025

les samedis 27 décembre 2024 et 3 janvier 2026.

Administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés

du 22 décembre 2025 au 5 janvier 2026 inclus.

Voirie

Le service de piquet de la voirie reste en fonction durant les fêtes de fin d'année

AGENDA :

- **Mercredi 10 décembre 2025** — **Conseil communal**
- **Samedi 13 décembre 2025** — **Distribution des sapins dès 10h30 – Parking Polyvalent**
- **Vendredi 19 décembre 2025** — **Noël des aînés**
- **Dimanche 18 janvier 2026** — **Loto FC La Sarraz-Eclépens – grande salle**
- **Dimanche 8 février 2026** — **Repas de soutien de l'Echo du Mauremont**
- **Samedi 21 février 2026** — **Repas de soutien de la Jeunesse d'Eclépens – grande salle**
- **Dimanche 8 mars 2026** — **Elections**

SAPINS DE NOËL

La distribution des sapins de Noël aura lieu sur le parking du Polyvalent

le samedi 13 décembre 2025 dès 10h30

Pour rappel, un montant de CHF 10.00 sera encaissé sur place, ***uniquement en cash*** et reversé à la fondation Theodora.

A cette occasion, le Père Noël sera présent sur place et distribuera les cornets de Noël aux enfants.

MACARONS - PARKING

Pensez à acheter votre macaron de parking pour 2026 ! Ils sont disponibles dès ce jour.

En vente au bureau communal au prix de CHF 360.- pour l'année.

N'oubliez pas que le bureau de l'administration communale sera fermé du 22 décembre 2025 au 6 janvier 2026 et pensez à anticiper votre achat 😊

DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE

Nous vous remercions de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter le déneigement des routes et des trottoirs communaux.
Nous vous prions de faire preuve de compréhension envers les employés chargés d'effectuer ce travail.

MISSING CHILDREN

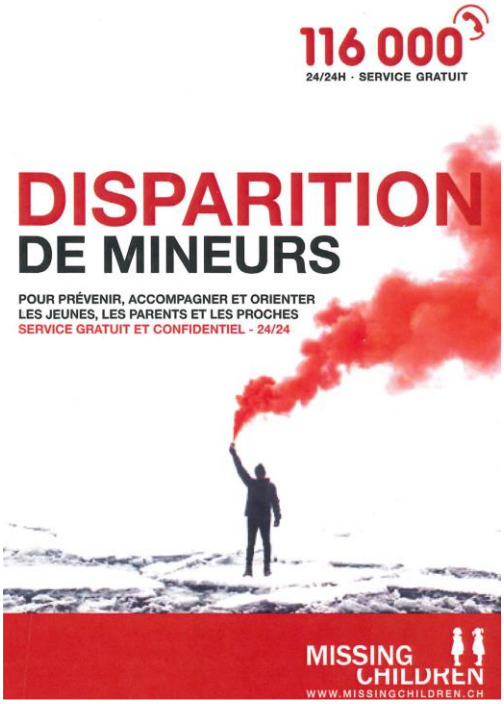

NOËL DES CLASSES

Venez nombreux écouter les élèves chanter et partager un thé de Noël,

Le lundi 15 décembre 2025
chants des enfants à 18h00 à la grande salle

CULTES DE NOËL

Mercredi 24 décembre à 23h Veillée de Noël à Eclépens

Jeudi 25 décembre à 10h Culte de Noël à La Sarraz

REPAS DES ENTREPRISES

Le 20 novembre 2025, les responsables des entreprises d'Eclépens étaient invitées au traditionnel repas de fin d'année, partagé cette fois autour d'une savoureuse fondue offrant un assortiment de fromages raffinés.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, et les invités ont pleinement apprécié ce moment d'échange et de convivialité.

RECENSEMENT DES CHIENS

Tous les propriétaires de chien(s) sont informés **qu'ils sont tenus d'annoncer au bureau communal** jusqu'au 15 février 2026 :

- les chiens acquis ou reçus en 2025;
- les chiens nés en 2025 et restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2025;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà annoncés et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Il est à rappeler que chaque chien doit être muni d'une puce électronique pour identification. Toute acquisition ou naissance d'un chien, en cours d'année, doit être annoncée **dans les 15 jours** au contrôle des habitants.
Nous vous rappelons l'art. 30 du Règlement de Police qui stipule que toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public.
Merci également aux propriétaires qui se donnent la peine de ramasser les excréments de leur chien.

TRAVAUX A LA RAPILLE-DESSOUS

La Municipalité informe la population que les travaux liés au remplacement de la conduite d'eau potable à la Rapille-Dessous progressent de manière satisfaisante. Toutefois, leur achèvement prendra plus de temps que prévu et leur prolongation est désormais estimée au printemps 2026.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience.

BOIS DE FEU

Nous vous informons qu'il n'y a plus de bois de feu disponible à la vente auprès de la commune pour cet hiver.

Nous vous invitons à vous tourner vers des fournisseurs privés ou des commerçants locaux spécialisés dans la vente de bois de chauffage.

Nous vous remercions de votre compréhension

L'ATELIER 36 CHEZ CRISTINA

Changement de gérante et nouvelle vision gastronomique à Eclépens, rue du Village 36.

Ce lieu emblématique d'Eclépens, tenu depuis plusieurs années par Mme Géraldine Betorz, situé à la rue du Village 36, s'apprête à écrire un nouveau chapitre de son histoire, avec l'arrivée depuis le 1er juillet 2025, de sa nouvelle gérante Mme Cristina Zina. C'est avec un grand enthousiasme que Mme Zina et sa brigade, se feront un plaisir de vous accueillir dans son tout nouvel établissement.

Une Cuisine entre Tradition et Créativité

La nouvelle carte promet d'être un mélange savoureux de plats traditionnels et locaux, ainsi que les fameuses pizzas cuite au feu de bois.

Horaires d'Ouverture de l'établissement

Lundi à samedi (fermé le mercredi)	10h – 14h30 / 17h – 22h
Dimanche	10h – 15h

Service Cuisine (restaurant)

Lundi à vendredi (sauf mercredi fermé)	11h30 – 13h30 / 18h30 – 20h30
Samedi	11h30 – 13h30 petite carte (pas de cuisinière) 18h30 – 20h30
Dimanche	11h30 – 14h

Service Pizzeria

Lundi à samedi (sauf mercredi fermé)	11h30 – 13h30 / 18h30 – 21h
Dimanche pas de pizza	

Contact et réservation : **Téléphone** **021 565 68 45** **Par mail** **c.zina@bluewin.ch**

L'Atelier 36 vous souhaite de Joyeuses Fêtes de Fin d'Année.

TRAITEUR GOURMAND – NOUVEAU A ECLEPENS

Traiteur gourmand

Menu du jour à 15 CHF

Savourez nos menus du jour frais et gourmands à seulement 15 CHF, livrés directement chez vous ou au bureau.
Idéal pour les entreprises et les particuliers qui veulent un repas simple et savoureux.

Livraison sur Eclépens et dans la région proche.

Des instants gourmands et chaleureux, mêlant convivialité et plaisir gustatif.

Traiteur Gourmand vous régale pour les fêtes avec ses paniers garnis et brunch box, parfaits pour partager des moments gourmands et festifs.

Contact

Chemin de la Longeraie 4A
1312 Eclépens
078 715 43 86 / 079 255 94 19
traiteur.gourmandch@gmail.com
www.traiteurgourmand.ch

INCIVILITES

La tranquillité de notre commune peut parfois être perturbée par des incivilités, notamment les nuisances sonores ou les conflits de voisinage. Nous rappelons à tous que la Municipalité ne peut intervenir directement dans ces situations. En cas de problème, nous vous encourageons à **contacter la police** en appelant le **117**, qui est compétente pour gérer ces troubles.

Si possible, nous vous invitons également à privilégier le dialogue avec vos voisins avant de faire appel aux autorités. Cependant, si les nuisances persistent, n'hésitez pas à alerter la police pour une intervention rapide.

Merci pour votre compréhension et votre coopération.

DRAINAGES ET CANALISATIONS D'EAUX CLAIRES ET D'EAUX USEES PRIVEES

L'entretien des drainages et des canalisations des eaux claires et des eaux usées privées est de la responsabilité des propriétaires, qui doivent en assurer le bon fonctionnement.

Pour rappel l'article 11 du Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux<.

Art. 11.- *L'équipement privé, même situé sous le domaine public et jusqu'au raccordement sur le réseau public, appartient au propriétaire ; sauf convention contraire, ce dernier en assure à ses frais la construction, l'entretien et le fonctionnement, sous le contrôle de la Municipalité.*

Dans les limites du Code des obligations, le propriétaire est responsable des ouvrages qui lui appartiennent.

ORDURES MENAGERES ET INCIVILITES

La Municipalité déplore malheureusement l'augmentation des incivilités ces derniers mois. Plusieurs sacs d'ordures ménagères sont déposés en dehors des stations enterrées, voir déposés derrière la porte de citoyens. Ces comportements inadmissibles sont sanctionnés lorsque nous identifions les auteurs. En cas de panne d'une station nous remercions nos habitants de signaler la panne au service de voirie ou à l'administration communale et de déposer le sac d'ordures ménagères dans une autre station.

Des caméras de surveillance sont dorénavant en fonction à la déchetterie.

ELECTIONS 2026 – CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal vous rappelle :

Les élections pour le Conseil communal et la Municipalité se dérouleront

le 8 mars 2026.

Vous, habitants de la commune, citoyens suisses et étrangers détenteurs d'un permis B ou C (depuis 10 ans en Suisse dont 3 ans dans le canton de Vaud) ,

donnez votre avis, soutenez et participez à la vie de votre village en devenant membre du législatif ou de l'exécutif !

Le délai des inscriptions est fixé au 12 janvier 2026 à 12h00.

Pour toute question, le Président du Conseil, M. Bertrand Favre, se tient à votre disposition au :
076 479 22 81 ou sous b.favre_@hotmail.com

La Municipalité et l'ensemble du personnel communal s'associent pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.